



CANADA

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

N° 6

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
le 14 février 1972

RECONNAISSANCE DU BANGLA-DESH

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, annonce que le Gouvernement canadien a reconnu l'Etat indépendant du Bangla-Desh et le gouvernement de Sheikh Mujibur Rahman.

Le Premier Ministre a envoyé le message suivant au Premier Ministre du Bangla-Desh:

"Je suis heureux de vous faire savoir que le Canada a reconnu aujourd'hui le Bangla-Desh comme Etat indépendant. Au nom du Gouvernement et du peuple canadien, je désire vous présenter, à vous-même et à votre gouvernement, mes félicitations et mes meilleurs voeux. Nous souhaitons sincèrement que des relations harmonieuses et mutuellement avantageuses se développent entre nos deux pays et que ces relations soient renforcées au moyen de notre association au sein du Commonwealth."

Lors de cette déclaration, M. Sharp a fait remarquer que l'émergence d'un nouvel Etat de ce qui constituait le Pakistan oriental est évident depuis déjà quelque temps. Les critères juridiques d'un gouvernement indépendant qui dirige effectivement un territoire bien défini se trouvant satisfaits, comme plusieurs Etats l'ont déjà reconnu, il ne restait plus alors qu'à attendre le moment opportun. En sousesant toutes les conséquences, le Gouvernement a pris en considération les très graves problèmes auxquels fait face le Gouvernement du Pakistan, dont le territoire se trouve amputé du nouvel Etat. Le Gouvernement canadien espérait que le Pakistan et Bangla-Desh puissent être membres du Commonwealth.

Des dispositions sont actuellement prises en vue d'établir des relations diplomatiques avec le nouvel Etat. On prévoit, pour les débuts, l'accréditation auprès du Bangla-Desh d'un ambassadeur canadien déjà en poste dans un pays voisin d'où son personnel effectuera de fréquentes visites à Dacca.